

COLLOQUE INTERNATIONAL

(Projet : la rédaction de l'appel à contribution n'est pas définitive)

Thème :

"Etat territorial, décentralisation et gouvernance locale. L'expérience des pays du **Maghreb**"

L'Université du 8 Mai 1945 Guelma prépare un Colloque international sur le thème global de "Etat territorial, Décentralisation et Gouvernance locale. L'expérience des pays du **Maghreb**", prévu pour début Mars/Avril 2015,

I.- PROBLEMATIQUE DU COLLOQUE INTERNATIONAL

Pour les pays du Maghreb, la décentralisation n'est pas un thème nouveau par rapport à l'organisation administrative et institutionnelle de l'Etat, mais il est un thème nouveau parce qu'il y est admis comme mode de gouvernance des affaires publiques dans la transition démocratique actuelle dans chacun des 03 pays : Tunisie, Algérie, Maroc.

La décentralisation est en effet très proche du concept de bonne gouvernance dont il est le facteur important si l'on veut poser sérieusement la question de l'application par les Gouvernements des pays du Maghreb des règles de transparence, d'efficacité et de responsabilité dans la gestion des affaires de la Collectivité nationale.

Le thème de la décentralisation évoque aussi le cheminement par lequel la démocratie pourra devenir enfin une réalité tangible par le renforcement du lien entre les élus locaux et les citoyens dans le contexte des Collectivités territoriales décentralisées diversement perçues dans les pays du Maghreb.

Enfin le thème de la décentralisation est aussi important puisqu'il nous permet d'aborder le concept d'Etat territorial par le biais duquel il nous sera possible d'évoquer les missions et les moyens mis en place pour avancer vers l'Etat décentralisé et des instruments juridiques de contrôle mis en œuvre dans chacun des pays du Maghreb.

A coté des avantages de la décentralisation, peut-on évoquer le problème des dérives de la décentralisation ? Les réformes de l'Etat dans chacun des pays du Maghreb sont-elles bien construites ? Le régime de gouvernement dans chacun des pays du Maghreb est-il de nature à favoriser le processus de décentralisation ? La décentralisation est-elle impulsée ou contrôlée par l'Etat ? Peut-on parler d'expériences réussies de décentralisation, de coopération décentralisée et de bonne gouvernance locale dans les pays du Maghreb ?

II.- OBJECTIFS DU COLLOQUE INTERNATIONAL :

- Dresser l'état des lieux de la décentralisation dans les pays du Maghreb et leur permettre de partager leur expérience,
- Les universitaires et les représentants de la société civile des pays du Maghreb (Libye, Tunisie, Algérie, Maroc, Mauritanie) vont pouvoir ainsi échangé et comparé leurs expériences en matière de bonne gouvernance et de décentralisation,
- Engager la réflexion sur la question de la collaboration entre les différentes collectivités territoriales en matière de coopération décentralisée ;
- Constituer un réseau d'universitaires et de responsables de la société civile sur la thématique du Colloque international.

III.- PRINCIPAUX AXES DU COLLOQUE INTERNATIONAL :

3.1.- DEFINITIONS DES CONCEPTS ET SEMANTIQUE :

- La décentralisation,
- La gouvernance locale,
- L'Etat territorial,
- Développement local,
- L'élu local,
- Coopération décentralisée.....

3.1.-LES RAPPORTS ENTRE L'ETAT ET SES COLLECTIVITES TERRITORIALES DANS LES PAYS DU MAGHREB :

- Cohérence et transparence des réformes engagée au titre :
 - . de la décentralisation administrative et territoriale,
 - . de la décentralisation économique et fonctionnelle,
 - . de la décentralisation politique.
- Respect ou non respect de l'obligation constitutionnelle de décentralisation.
- Différence de statut constitutionnel des collectivités territoriales dans les textes constitutionnels des différents Etats maghrébins.

3.2.-LA DIFFICILE MISE EN ŒUVRE DE LA DECENTRALISATION : ENTRE EXIGENCES ET RESISTANCES POUR COMBLER LE DEFICIT DEMOCRATIQUE

- Les exigences de réforme de l'Etat par la décentralisation.
- Nature des résistances à la décentralisation.

3.3.-LES PAYS DU MAGHREB ET LA COOPERATION DECENTRALISEE

- La coopération décentralisée : Pourquoi faire ?
- Coopération décentralisée et Mondialisation.
- Finalités et enjeux de la coopération décentralisée.
- Les obstacles à la coopération décentralisée (obstacles politiques, culturels et institutionnels...).

IV.- COMITE SCIENTIFIQUE :

(La liste des membres composant le Comité scientifique n'est pas définitive)

- . Professeur Hamidi Hamid, Univ. Annaba, Président du Comité scientifique,
- . Docteur Ghozlani Widad, Doyen de la Faculté de droit, Univ. de Guelma,
- . Professeur Alliouch Kerboua Kamel, Univ. Annaba,
- . Professeur Mangematin Yan, Ancien Doyen de la Faculté de droit, Univ. Metz
(A confirmer)
- . Professeur Yelles Chaouche Bachir Doyen de la Faculté de droit d'Oran,
- . Professeur Horchani Ferhat, Univ. de Tunis, Président de l'Académie de droit constitutionnel, Tunis,
- . Professeur El Ghali Mohamed, Univ. Cadi Ayyad, Maroc,
- . Professeur Djeflat Abdelkader, Univ. de Lille,
- . Docteur Bousnoubra Khelil, Univ. de Guelma,
- . Docteur Stoessel-Ritz Joziane, M-C, Directrice du Master Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire, Univ. de Haute Alsace, Mulhouse,
- . Docteur Bousnoubra Messaoud, Univ. de Guelma,
- . Docteur Bousmaha nasreddine, M-C, Univ. D'Oran,
- . Docteur Chouaidia Mounia, Univ. de Guelma,
- . Docteur Pierre Eckly, M.C, Univ. de Strasbourg, (A confirmer)
- . Docteur Najah Issam, Univ. de Guelma,
- . Docteur Ferguène Ameziane, , M.C, Univ. Pierre Mendès France, Grenoble,
.....

V.- COMITE D'ORGANISATION :

- . (La liste des membres composant le Comité d'organisation reste à définir)